



15ème législature

Question N° : 43349	De M. Pierre Dharréville (Gauche démocrate et républicaine - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition numérique et communications électroniques		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique >numérique	Tête d'analyse >Quel projet alternatif à l'emprise des GAFAM sur les « clouds » ?	Analyse > Quel projet alternatif à l'emprise des GAFAM sur les « clouds » ?.
Question publiée au JO le : 28/12/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Pierre Dharréville alerte M. le secrétaire d'État auprès des ministres de l'économie, des finances et de la relance, et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la transition numérique et des communications électroniques, sur la question des *clouds*. Le recours à ce stockage de données dans des *data centers*, éparpillés dans le monde, développé depuis l'arrivée de la 4G, a pris encore plus d'ampleur avec la pandémie et l'explosion de la pratique du *streaming*. Et les services se sont élargis au-delà du stockage avec désormais la possibilité d'exécuter des programmes à distance depuis les *data centers*. En 5 ans, le nombre de ces derniers ont été multiplié par deux. Cela n'est pas sans susciter d'inquiétude. Tout d'abord, on ne peut que s'alarmer de l'impact environnemental de ces énormes *data centers*, particulièrement énergivores. La forte concentration de ce secteur aux mains de quelques entreprises n'est pas non plus sans questionner ; Microsoft, Amazon et Google détiennent à eux seuls 69 % du marché européen et bénéficient d'une croissance annuelle de 25 % de leur chiffre d'affaires dans ce domaine. L'industrie des *clouds* génère près de 1 000 milliards d'euros de chiffre d'affaires et l'on comprend que les GAFAM veillent jalousement à garder cette industrie à leurs seules mains. Les données conservées par ces *clouds* sont souvent sensibles et aucune garantie n'est donnée sur leur sécurité. Cette écrasante domination des GAFAM place les utilisateurs dans une situation de totale dépendance, à qui tout peut potentiellement échapper. Les serveurs de Doctolib sont hébergés par Amazon, qui héberge aussi Engie, RadioFrance, Véolia, pour n'en citer que quelques-uns ; même les pouvoirs publics y ont recours : les serveurs de l'éducation nationale sont hébergés par Microsoft, la Banque publique d'investissement fait appel, elle, à AWS ; quant au *Health Data Hub*, ce serveur qui centralise la totalité des données de santé des Français, il utilisera aussi les technologies de Microsoft. La direction générale de la sécurité intérieure a opté pour une solution par laquelle le logiciel qui traite les données du renseignement français tourne depuis les locaux de Palantir, aux États-Unis d'Amérique... Il semble indispensable à M. le député qu'un projet alternatif porté par la puissance publique puisse reprendre la main dans ce domaine, garantissant la sécurité des données, leur confidentialité, leur territorialité, créant aussi des *data centers* intégrés dans une économie circulaire. Aussi, il demande si un travail a été engagé en ce sens par les services de l'État.